

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 9 OCTOBRE 2015**

Présents : Mme : BOYAT Sylvie

Mrs : BOINNARD Cyril, CONVERSET Jacques, CURT Patrick, DELERCE Olivier, DUPONT Eric,
JOSSERAND Jean-François, MENOUD Julien, MORAND Jean Claude et MUDRY Stéphane.

Absente : Mme DWORAK Bogéna

Sylvie BOYAT s'est proposée comme secrétaire de séance qui s'ouvre à 20h10.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 11 septembre 2015.

1. Mot du Maire :

Le Maire Jean Claude MORAND présente l'ordre du jour.

2. Point sur l'urbanisme :

- Permis de Construire :
 - BOINNARD Eddy
 - Lieu-dit : « Sous Seytroux »
 - Références cadastrales : A 2884 – 2902
 - Objet : Création d'une terrasse servant aussi d'abri voitures (28 m²)
 - Avis : Favorable.

Mr le Maire informe le conseil municipal que la commune de Seytroux est la 3^{ème} commune de la CCHC pour le nombre d'instructions de documents d'urbanisme depuis la reprise par la CCHC.

Mr le Maire demande des volontaires pour l'accompagner lors des modalités de branchement sur les réseaux publics.

3. Point sur les travaux d'eau et d'assainissement :

- Les travaux de raccordement de Saint Martin sont terminés.
Un courrier sera prochainement envoyé aux habitants pour les informer qu'ils doivent désormais se raccorder au réseau.
- Concernant les travaux pour le raccordement à la STEP du Biot, Le groupement d'entreprise SASSI-GIROD va commencer prochainement. Le CM est dans l'attente d'une proposition de la part du propriétaire concernant l'achat de terrains pour mettre en place un piège à cailloux, un dégrilleur et un appareil de mesure de débit.
Le CM décide de retenir le Cabinet A.P.S. Coordinateur de Sécurité pour un montant de 1.830,00 €.

4. Point sur les travaux des bâtiments communaux :

- Les travaux de nettoyage des pierres d'angle de l'Église n'ont toujours pas été entrepris malgré plusieurs relances.
- Suite aux dégâts de la grêle, un montant de 32 814 € n'a toujours pas été pris en compte par l'assurance.
- Concernant les appartements des Gites, des changements de menuiseries seront entrepris au début de l'année 2016.

5. Concours de bovins foire d'automne Saint Jean :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier concernant une demande de subvention pour récompenser les lauréats du Concours.

Vote : Pour : 2

Contre : 8.

6. Engin communal :

Afin de réduire le temps de déneigement, un test pour un nouvel engin plus rapide a été fait en présence de Denis Lavanchy.

Monsieur le Maire donne divers renseignements concernant cet engin.

Une commission (Olivier, Cyril et Jean-François) est mise en place pour étudier toutes les possibilités.

7. Point sur l'intercommunalité :

- Lors de la réunion du 29 septembre du conseil communautaire, la mise en place d'un PLU Intercommunautaire a été voté (Pour : 23, Contre : 1, Abstention : 1).
Délibération du CM : Pour : 10
- Le transfert de la compétence 'Eau et assainissement' est reportée au 1^{er} janvier 2020 (au lieu de 2017).
- Au début de l'année 2017, le tourisme deviendra une compétence gérée par la CCHC.

Monsieur le Maire informe le CM de la modification du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) : cette modification ne concerne pas la CCHC mais elle concerne :

- la 2CVA qui se regroupe avec la Communauté de Communes du Pays d'Evian
- Thonon-les-Bains qui se regroupe avec la Communauté de Communes des Collines du Léman

8. Convention cantine scolaire Mairie de Le Biot :

Monsieur le Maire informe le CM de la convention signée avec la Mairie de Le Biot pour le transport des repas de la cantine scolaire.

9. Denis Lavanchy :

Suite à une remarque du Trésorier concernant la grille tarifaire de l'I.A.T., le CM décide d'attribuer à M. LAVANCHY Denis une prime IEMP pour le maintien de son salaire.

10. Numérotation des voies :

En parallèle de la numérotation des voies communales, un travail de régularisation des voies est mis en place.
Commission : Jean-Claude, Jacques, Cyril et Sylvie.

11. Affaires diverses :

- Monsieur le Maire propose au CM d'abonder de 20 000 € le service 'Voirie' à la CCHC en prévision des l'élargissement de la route entre le Crêt et les Brons.
Délibération : Pour : 10.
- Cimetière : Pour la création du columbarium et d'un jardin du souvenir, un plan budgété a été demandé à l'entreprise MERCIER.
- Bibliothèque : Un dossier de demande de subvention va être réalisé.
- Ecole : un PEDT est en cours de rédaction pour l'obtention d'une subvention.
- Demande de l'APE qui souhaite utiliser le préau de l'école pour la soirée du vendredi 16 octobre : soirée 'Crêpes et vin chaud'.
- Un état des lieux de la route de Belle Plagne a été fait.

La réunion est clôturée à 23h34.